

Les déterminants (suite)

Particularités :

1/ Il existe des formes contractées d'articles définis.

On ne dit pas : je pars à le marché

mais on dit : je pars **au** marché.

Le mot « **au** » est la contraction (le mélange, le raccourci) des 2 mots « à » et « le ».

Il existe 3 articles contractés : **aux, au, du**

Je vais **aux** toilettes.

Je mange **du** pain.

2/ « Des » devient « de » devant un adjectif :

Elle a des cheveux jolis. Elle a **de** jolis cheveux.

Attention à ne pas confondre « de » déterminant et « de » préposition

Exemple : Il mange de la soupe.

Ici la préposition est « la », « de » est une préposition.